



« Rentrée en musique »

31 août
2017

« La musique est la langue des émotions. » - E. Kant

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'école,
Mesdames et Messieurs les membres des équipes pédagogiques,

A plusieurs reprises déjà (en fin d'année scolaire dernière), la « **Rentrée en musique** » a été évoquée.

Aussi, en amont de la rentrée des élèves, dans le cadre des premiers échanges que vous aurez entre vous lors des journées des jeudi 31 août (« *journée de solidarité* ») et vendredi 1^{er} septembre (« *pré-rentrée des enseignants* »), il conviendra d'envisager les activités musicales que vous pourriez organiser à cette occasion.

Pour cela, je vous renvoie à l'article consacré à cette thématique page 1 de « *La lettre d'information n°1* ». Je tiens également, via cette courte note, à vous apporter quelques précisions.

L'objectif est bien pour les « anciens élèves » d'accueillir au cours de la journée de rentrée, ou bien dans les jours suivants, leurs nouveaux camarades, et le cas échéant, leurs familles. Il s'agit simplement de créer, au cours d'un bref moment, un espace d'écoute, de convivialité autour d'un art majeur : **la musique** (et ses diverses manifestations : chants, écoute d'œuvres musicales, comptines et jeux de doigts pour les enfants de maternelle...).

Il s'agit d'envisager **une action simple ne nécessitant pas de préparation importante**, surtout en ces temps de rentrée, et **reposant sur des pratiques en cours dans les écoles**. C'est ainsi que les écoles/classes/cycles qui bénéficient d'une chorale peuvent la reconstituer en cette journée de rentrée et proposer une courte représentation à l'intention de tous, enfants et parents, à partir des chants appris l'an passé.

En maternelle, les comptines, les jeux de doigts, les petits chants et autres ritournelles ou rondes chantées apprises peuvent donner l'occasion aux plus grands d'accueillir les plus jeunes.

Enfin, écouter en classe lors de la journée de rentrée des œuvres musicales issues du patrimoine peut être également envisagé.

Les CPD « *Education musicale* » de l'académie ont produit par le passé des outils qui peuvent être exploités avec profit, si vous les possédez dans vos bibliothèques pédagogiques. Les trois volumes des CD « *Musicabrac* » constituent des ressources intéressantes pour les écoles qui seraient... « à court d'idées ».

Vous trouverez aussi quelques ressources sur l'espace « *Education artistique et culturelle* » du site de la DSDEN 21, consultables sur **e-prim21** à l'adresse : <http://education-artistique21.ac-dijon.fr/-Des-ressources->

Dans tous les cas, la modestie mais l'authenticité des actions que vous mettrez en œuvre doivent être recherchées afin aussi de valoriser, dès les premiers jours de la rentrée, le travail réalisé dans les classes souvent méconnu des parents et des partenaires.

Je vous donc invite à évoquer en conseil des maîtres les actions que vous souhaitez mettre en place.

Un bref retour des actions envisagées sera fait par courriel auprès du secrétariat de la circonscription pour le vendredi 1^{er} septembre avant midi (si possible).

Je sais compter sur votre engagement pour faire de ce moment toujours emblématique qu'est la rentrée, un temps de partage pour inaugurer de belle façon cette année scolaire que je vous souhaite la plus réussie et la plus fructueuse possible !

« Il faut une grande musique en soi si on veut faire danser la vie. » - F. Nietzsche